

La gestion des langues au sein des Associations des Parents d'Élèves dans la ville de Ouagadougou, entre libéralisme et domination linguistique

Language management within learners' Parents Associations in the town of Ouagadougou; between liberalism and linguistic domination

Wendnonga Gilbert KAFANDO 
Université Joseph KI-ZERBO / BURKINA FASO
Wendnonga.kafando@ujkz.bf

Reçu: 08/03/2024,

Accepté: 15/04/2024,

Publié: 04/06/2025

Résumé :

Les Assemblées générales des Associations des Parents d'Élèves dans la ville de Ouagadougou regroupent des participants appartenant à des communautés linguistiques diverses. Il se pose alors le problème de choix de langue(s) de communication. Aussi, la présente étude vise à mettre en lumière les pratiques langagières et les stratégies mises en place pour surmonter les problèmes d'incompréhension lors de ces réunions. Ce faisant, nous avons adopté l'enquête de terrain comme méthode d'investigation, en privilégiant l'observation participante et les entretiens oraux. Cela nous a permis de constater que les Assemblées générales promeuvent la pratique du bilinguisme et du monolinguisme, en faisant recours à une panoplie de stratégies pour transcender les barrières linguistiques. Il s'agit de la mise en œuvre d'une politique linguistique explicite et implicite et de la promotion du libéralisme linguistique procédural, de la traduction du message, de l'alternance codique, de l'intervention par procuration et de l'équité linguistique.

Mots clés : libéralisme linguistique - domination linguistique - plurilinguisme - politique linguistique - Associations des Parents d'Élèves

Abstract:

The Annual General meetings of learners' Parents Associations in the town of Ouagadougou gather learners' parents belonging to diverse linguistic communities. There is the issue of language of communication choosing. Then ; the present study aims at highlighting language practices at these Annual and the strategies put in place in order to overcome the problems of misunderstanding during meetings. To achieve these objectives; we have adopted field survey as method of investigation by focusing on participants observation and oral interviews. This has enabled us to notice that learners' Parents Associations promote the practice of bilingualism and monolingualism; using a variety of strategies to transcend language barriers. It involves the implementation of an explicit and implicit language policy and the promotion of procedural linguistic liberalism; message translation; codic alternation; proxic intervention and linguistic equity.

Key words : linguistic liberalism - linguistic domination - multilingualism - linguistic Policy - larners' Parents Associations

* Auteur correspondant : **Wendnonga Gilbert KAFANDO**

Langues & Cultures / © 2025 The Authors. Published by the University of Adrar, Algeria.

This is an open access article under the CC BY license (<http://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>)

Introduction

L'éducation constitue, au monde, le cadeau le plus précieux qu'une nation puisse offrir à ses enfants, à sa jeunesse : « *Une société qui renonce à prendre en charge sa jeunesse et à la doter des outils d'une promotion optimale enterre son propre avenir. C'est une société suicidaire* » (Ki-Zerbo, 15 : 1990). Aussi, conscients que l'éducation est une œuvre collective et faisant sienne cette conviction de Ki-Zerbo, les parents d'élèves du Burkina Faso, sous l'instigation de l'État, ont mis en place des structures associatives pour soutenir celui-ci dans ses efforts d'éducation et de formation de la jeunesse burkinabè :

« L'APE a pour objectifs de mobiliser les parents d'élèves en vue de conjuguer leurs efforts au sein d'un cadre qui garantit leur pleine participation à l'éducation, l'instruction et la formation de leurs enfants » (UNAPES-B, 02 : 2020).

La vitalité des Associations des Parents d'Élèves (APE) s'observe surtout à travers la tenue régulière des Assemblées Générales (AG), instance suprême de décisions :

« L'Assemblée Générale est l'instance suprême de chaque APE. L'Assemblée Générale Ordinaire a lieu une fois par trimestre au cours de l'année scolaire. Elle délibère valablement à la majorité absolue des membres présents ou représentés » (UNAPES-B, 05 : 2020).

Or, pour décider, les participants aux différentes AG doivent se concerter, discuter, échanger entre eux et cela n'est possible qu'à travers une langue de communication commune à tous. Mais dans quelle(s) langue(s) échangent-ils quand on sait que les parents d'élèves d'une APE de Ouagadougou, une ville plurilingue, appartiennent, à l'évidence, à différentes communautés linguistiques ? Il se pose alors dans toute son acuité le problème du choix de langue(s) de communication lors des AG. Cette préoccupation essentielle est alors à la base des deux objectifs que nous nous fixons dans le cadre de la présente réflexion : 1. déterminer les pratiques langagières des participants aux AG des APE de la ville de Ouagadougou ; 2. identifier les stratégies mises en place par les parents d'élèves pour gérer leur diversité linguistique. D'emblée, eu égard à la prédominance du *moore* et du français dans la ville de Ouagadougou, respectivement langue majoritaire de la capitale (Moné, 10 : 2011) et langue officielle du pays (Constitution, 15 : 1997), nous formulons les hypothèses que d'une part les participants aux AG des APE de la ville de Ouagadougou pratiquent le bilinguisme français/*moore* et que d'autre part ils mettent en œuvre diverses mesures pour gérer leur diversité linguistique. Pour rendre compte des résultats de notre étude, nous adoptons le plan suivant : 1. Cadres théorique et méthodologique ; 2. Résultats de la recherche et discussion.

1. Cadres théorique et méthodologique

Cette partie de notre travail présente d'abord la théorie de référence qui fonde sa scientificité et ensuite la méthode de collecte des données nécessaires pour statuer sur nos postulats de départ.

1.1. Cadre théorique

Notre étude s'inscrit dans le cadre de la sociolinguistique urbaine telle que perçue par Louis-Jean Calvet. Pour lui, mouvements de populations riment toujours avec contact de langues et cela est très perceptible en ville où de nombreux locuteurs, soit de passage, soit en

situation de sédentarisation, y transportent leurs langues. Ce qui fait évidemment de la ville un espace plurilingue, avec une multitude de langues en contact :

« La ville est le lieu par excellence de ces contacts de langues. L'urbanisation et les migrations font en effet converger vers les grandes cités des groupes de locuteurs qui viennent avec leurs langues et créent ainsi du plurilinguisme avant, parfois, de s'assimiler à la langue dominante » (Calvet, 39 : 2017).

De cette configuration linguistique de la ville, caractérisée par le plurilinguisme, naissent divers phénomènes (socio)linguistiques dont la prise en charge par la (socio)linguistique va donner naissance à une sous-discipline de la linguistique, et plus précisément de la sociolinguistique, qu'il est convenu d'appeler « sociolinguistique urbaine », sous-secteur d'étude auquel Calvet assigne :

« trois grands courants. Le premier concerne l'analyse des rapports entre les langues dans les villes plurilingues. Les études portent ici soit sur le corpus (la forme des langues dans la ville, les effets de l'urbanisation sur les langues par le biais d'emprunts, de régularisation des formes irrégulières, etc.), soit sur le statut (les rapports entre les langues, sur les marchés par exemple, l'apparition de langues véhiculaires), soit sur les deux [...] s'intéressant donc à la gestion in vivo du plurilinguisme.

Le deuxième courant concerne la ville définie non pas par son éventuel plurilinguisme, mais par sa « mise en mots », par l'appropriation des lieux à travers la langue, avec un accent mis sur l'analyse du discours et plus récemment une approche interdisciplinaire, en particulier en relation avec la géographie sociale. [...]

Le troisième courant concerne la ville considérée comme productrice lexicale : de nombreuses études portent par exemple sur le langage des jeunes dans les cités, les banlieues, sur le « verlan » pour ce qui concerne le domaine français, et sur les rapports entre ces comportements linguistiques et les problèmes d'intégration » (Calvet, 39-40 : 2017).

Aussi, en nous référant aux trois domaines de la sociolinguistique scolaire tels que décrits par Calvet, nous circonscrivons le présent travail à son premier courant dans la mesure où ici nous nous intéressons non seulement aux statuts que les parents d'élèves accordent aux différentes langues des participants lors des AG, mais également aux différentes stratégies qu'ils développent pour la gestion in vivo de leur plurilinguisme.

1.2.Cadre méthodologique

Notre public cible est constitué des APE de la ville de Ouagadougou. Elles sont au nombre de 20 et relèvent aussi bien de l'école primaire que des lycées et collèges du Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales du Burkina Faso, et ce, de façon paritaire. Notons que cette vingtaine d'APE ont été retenues pour la présente étude du fait de la régularité de leurs AG, une qualité fort appréciable dans le domaine de la vie des écoles burkinabè caractérisé par la morosité des APE, si ce n'est pas simplement leur inexistence totale, surtout dans les établissements privés. La ville de Ouagadougou nous a paru propice pour comprendre la gestion de la diversité linguistique au sein des APE parce que sa carte linguistique nous laisse voir une zone linguistiquement composite. En effet, à la faveur de l'urbanisation, Ouagadougou exerce une attraction

saissante sur la soixantaine d'ethnies vivant au Burkina Faso si bien que la soixantaine de langues correspondantes (Kedrebeogo, Yago et Hien, 01 : 1988) y sont représentées.

Il n'est donc pas étonnant que les APE de la ville de Ouagadougou soient linguistiquement une représentation miniaturée de ladite localité, faisant d'elles le milieu social d'investigation par excellence.

Auprès de la vingtaine d'APE, nous avons eu recours à l'observation participante parce que cet outil est mieux indiqué pour vivre les réalités (socio)linguistiques d'un groupe social, pour y appréhender les interactions des locuteurs dans toute leur authenticité :

« L'observation participante constitue sans l'ombre d'un doute l'un des meilleurs moyens d'observer les phénomènes sociaux, en ce sens que le chercheur se « fond dans la masse », observe ce qui se passe souvent à l'insu de ceux qui font l'objet de son observation » (LeBlanc, 28 : 2010).

D'ailleurs, notre statut de parent d'élève du primaire et du post-primaire, membre actif des APE conformément à l'article 09 de leurs statuts (UNAPES-B, 03 : 2020), qui stipule qu'« *est membre actif de l'APE d'un établissement scolaire, toute personne dont le ou les enfants, le ou les pupilles fréquentent cet établissement* », et de président actuel de l'APE du Lycée Privé La Convergence de la ville de Ouagadougou favorise la mise en œuvre de l'observation participante. C'est du reste notre assiduité aux AG, en ces deux qualités, qui nous a permis de constater de visu la problématique de la gestion de la diversité linguistique au sein des APE et c'est justement ce constat de linguiste, ordinairement curieux devant tout contexte de plurilinguisme, qui est à l'origine de la présente réflexion. En outre, nous avons jugé utile de compléter l'observation participante par la conduite d'entretiens oraux auprès de 10 directeurs d'écoles ou proviseurs de lycées, de 20 membres du Bureau exécutif d'APE et de 80 parents d'élèves. Si ces derniers doivent leur participation à l'enquête à leur assiduité aux AG, les autres, eux, la doivent, en plus de ce critère, à leur responsabilité dans le Bureau exécutif. Ce d'autant plus que cette responsabilité influe sur la politique linguistique des APE, comme l'a si bien souligné Patten, en faisant observer que les libéraux « *clament que la neutralité est impossible dans le domaine de la politique linguistique* » (Patten, 357 : 2003, cité par Sonntag, 20 : 2010). Ces entretiens oraux, rappelons-le, ont eu le mérite de nous révéler les stratégies mises en place pour gérer la diversité linguistique des APE, tout en nous permettant de mieux cerner certains pans de leur vécu linguistique, qui auraient pu nous échapper lors de notre présence pendant les différentes AG. En somme, la combinaison de ces deux outils de collecte de données nous a permis d'identifier les répertoires linguistiques des participants, les langues pratiquées lors des AG et les stratégies d'intercompréhension mise en place. Il convient de préciser également que, l'étude étant à vocation qualitative, l'échantillon tire sa représentativité d'une part du respect du principe de la saturation des données (Bertaux, 1980, cité par N'Da, 100 : 2007) et d'autre part de la mise en compte des cas négatifs (Morse, 1991, cité par N'Da, 100 : 2007).

2. Résultats de l'étude et discussion

Cette partie du travail est consacrée aux pratiques langagières des parents d'élèves au cours des AG des APE et aux différentes stratégies mises en œuvre pour gérer la diversité linguistique de ces structures d'appui à l'école.

2.1. Pratiques langagières des parents d'élèves au cours des Assemblées Générales

Notre immersion dans le milieu associatif des parents d'élèves nous a permis de constater de visu l'existence de deux principaux types de pratiques langagières variant d'une APE à une autre, à savoir le monolinguisme et le plurilinguisme, mais avec une prédominance de la pratique du second. Il importe de préciser que, ce constat, nous l'avons fait à travers notre présence effective à 12 AG, rendue possible par non seulement notre statut de président de l'APE du lycée privé La Convergence et membre de deux autres APE, mais aussi et surtout l'absence de contrôle d'identité lors des AG des APE. Par ailleurs, notons que ce constat a été confirmé par les déclarations de nos enquêtés lors des entretiens oraux.

2.1.1. Pratique du bilinguisme

Le bilinguisme caractérise les AG des APE de la ville de Ouagadougou. En effet, la plupart des APE animent leurs AG en *moore* et en français en même temps. Aussi, en voulant savoir les raisons qui président au choix de ces deux langues comme codes de communication, il ressort que ces langues doivent leur choix à leur statut de langue véhiculaire ou de lingua franca. En effet, les AG regroupant des parents d'élèves de communautés linguistiques différentes, il faut trouver au moins une langue-pont, une langue qui puisse assurer l'intercompréhension entre les participants. Le choix est vite porté sur le *moore* parce qu'il est concomitamment la langue majoritaire du pays, parlé par 52,90% de la population nationale (RGPH, 48 : 2022), et de la ville de Ouagadougou, parlé par 77,50% de la population ouagavilloise (Moné, 10 : 2011). Les parents d'élèves ont alors présumé que la majorité d'eux parleraient cette langue et qu'elle leur permettrait de se comprendre et d'échanger sereinement. Mais ils se sont rendu compte que certains d'entre eux ne comprennent pas le *moore*, bien que celui-ci soit la langue majoritaire du milieu et des APE. C'est du reste ce que nous avons pu constater aussi à travers l'observation participante et les interviews.

C'est ainsi que, espérant éviter, ou à défaut minimiser un tant soit peu, l'exclusion linguistique de ceux qui ne comprennent pas le *moore*, ils ont aussi jeté leur dévolu sur le français. Mais pourquoi le choix du français comme seconde lingua franca des APE ? Au dire de certains, ils pensaient que comme ce sont des APE d'une ville, surtout Ouagadougou la capitale, la majorité des parents d'élèves parlerait le français, ce d'autant plus que le français constitue la langue officielle du pays (Constitution, 15 : 1997). D'ailleurs, ils sont convaincus comme Kedrebéogo que « *le français en Afrique est un phénomène essentiellement urbain* » (Kedrebéogo, 57 : 2003), oubliant que « *malgré son statut privilégié et son prestige, le français en Afrique est loin d'être la langue du peuple* » (Kedrebéogo, 57 : 2003). D'ailleurs, nous avons constaté que le français vit les mêmes réalités linguistiques dans les APE que l'anglais dans les entreprises suisses selon les résultats de l'étude de Lüdi sur la gestion des langues dans le milieu du travail. En effet, à l'instar de l'anglais, le français est plus parlé par certains parents d'élèves et pas par tout le monde :

« Or, un des résultats, et non des moindres, de nos enregistrements sur le terrain - entre autres chez "Pharma A" et "Agro A" - et de l'analyse du discours des acteurs concerne précisément la gestion des langues et le statut de l'anglais dans des milieux internationaux au travail. D'abord, ce dernier y est très fréquent, certes, mais n'est nullement parlé par tout le monde » (Lüdi, 61 : 2013).

De plus, ils ont adopté le français parce qu'ils le considèrent comme la seule langue capable d'assurer la neutralité linguistique dans un contexte de diversités linguistiques au sein des APE, à l'image de l'anglais dans les entreprises dans le cadre de l'étude de Sonntag. Ils approuvent ainsi la philosophie de neutralité linguistique que les libéraux procéduraux attribuent à l'anglais dans un contexte de plurilinguisme pareil :

« Cette idéologie linguistique [la neutralité linguistique] conçoit l'anglais comme une langue véhiculaire ou lingua franca neutre et utile, que les individus peuvent choisir d'acquérir comme instrument ou comme compétence » (Sonntag, 35 : 2010).

Ce faisant, le *moore* et le français ont, de fait, été choisis comme langues de communication lors des AG. Précisons que ce choix est tantôt implicite, tantôt explicite. Dans le premier cas, tout le monde constate que les intervenants, membres ou non-membres du Bureau exécutif, s'expriment librement soit en *moore*, soit en français. Dans le second cas, sur demande du Bureau exécutif ou d'un participant au moins, de façon démocratique les participants adoptent le *moore* et le français comme langues de communication. Une fois le bilinguisme adopté, nous constatons plusieurs comportements langagiers. Certains participants, quand ils prennent la parole, ils s'adonnent à l'alternance codique *moore*/français ou français/*moore*. D'autres s'expriment exclusivement en *moore* ou en français et, à la fin, procèdent eux-mêmes systématiquement à une traduction totale ou partielle (synthèse) de leurs propos dans l'autre langue. En l'absence de traduction spontanée, il arrive qu'un membre du Bureau exécutif, de son propre chef ou sur demande d'un participant ou membre du Bureau exécutif, procède à une traduction totale ou partielle des messages, s'il ne demande pas à l'intervenant de le faire, s'il le peut, pour l'assistance. La pratique du bilinguisme, avec recours à la tradition systématique ou circonstancielle, partielle ou totale, ont été observées lors des AG de l'APE du Lycée Privé La Convergence, du Lycée de Sig-Noghin, de l'école primaire publique Tampouy « C ».

2.1.2. Pratique du monolinguisme

Il y a des APE dont les AG se déroulent soit en *moore*, soit en français. Ce choix se fait au regard du statut socioprofessionnel des participants dont dépendent souvent les répertoires linguistiques. Par ailleurs, il s'opère de façon implicite ou explicite, conformément aux exigences démocratiques. C'est ainsi que surtout les APE des écoles où fréquentent les enfants de « l'élite intellectuelle », appelées à tort ou à raison « écoles des bourgeois » ou « écoles des Blancs » par les Ouagavillois, optent pour des débats en langue française exclusivement, tout le monde comprenant généralement le français. C'est cette situation linguistique qui est observée lors des AG des APE du collège Notre Dame de l'espérance, de l'école Saint-Famille Beoog Biiga et du Lycée de l'Alliance Chrétienne. Quant aux APE des écoles de la banlieue de la capitale, où fréquentent majoritairement les enfants de la basse classe et de la moyenne classe, constituée surtout de paysans et de commerçants analphabètes ou à niveau d'instruction modeste, ils animent leurs AG en langue nationale *moore*, vu que le *moore* est la langue la plus parlée de la localité. Toutefois, il nous a été donné de constater le recours exclusif au français comme langue de communication lors des AG de certaines APE de la périphérie de la ville de Ouagadougou, non sans quelques difficultés d'intercompréhension entre participants aux réunions. C'est le cas du lycée de l'arrondissement 8, situé à Bassinko, localité nouvellement lotie, mais presque toujours un village. Le choix du français comme langue d'échanges au niveau des AG de l'APE de cet établissement, nous a-t-il confié le proviseur, vient du fait qu'il pensait que tout le monde

comprendait le français, ce d'autant plus que le lycée est entouré de plusieurs cités essentiellement habitées par des fonctionnaires d'où viennent beaucoup de parents d'élèves. De plus, la difficulté pour beaucoup de parents lettrés à trouver la place à leur progéniture dans les collèges et lycées du centre-ville les oblige à jeter leur dévolu sur cet établissement public périphérique. Mais devant les revendications linguistiques observées au cours de l'AG du 03 février 2024, la prise de parole en *moore* et la traduction du français vers le *moore* et vice versa en cas de requête sont permises. A ce propos le proviseur, un non-*moaaga*, nouvellement affecté dans ledit lycée, témoigne :

« Nous avons opté d'animer l'AG en français, mais en cours de réunion un parent d'élève a exigé une traduction en *moore* parce qu'il ne comprend pas le français. Le Secrétaire général de l'APE a alors procédé à la traduction du message sous forme de résumé et quelques interventions en *moore* s'en sont suivies, avec naturellement le recours à la traduction en français. »

Par ailleurs, il faut souligner que lorsque le *moore* est adopté comme langue de communication, que ce soit implicitement ou explicitement, on observe une tolérance à la prise de parole dans d'autres langues nationales ou en français. Mais le recours à d'autres langues nationales est très rarement observé, contrairement au français. Cette tolérance, avons-nous constaté, peut être tacite ou consécutive à des revendications de certains parents non *moose*. La traduction, systématique ou circonstancielle, totale ou partielle, est aussi à l'ordre du jour dans le contexte où le *moore* fait office de langue de communication. C'est le cas des écoles primaires publiques de Tampouy « D », de Yagm-koudogo et de Kamboinsin « B ». Concernant la pratique du monolinguisme, il a été observé au cours de nos investigations sur le terrain que le *moore* est la langue de communication par excellence lors des AG des APE des écoles primaires alors que le français prédomine au niveau des AG des APE des lycées et collèges.

2.2.Stratégies de gestion de la diversité linguistique au cours des Assemblées générales

Pour faire face au défi de la diversité linguistique qui les caractérise, les APE mettent en place une panoplie de stratégies.

✓ Mise en œuvre d'une politique linguistique explicite : le lingua franca comme solution

Constatant d'emblée leurs différences linguistiques, les parents d'élèves décident ensemble, de façon démocratique, de quelle(s) langue(s) sera (seront) utilisé(es) pour échanger lors des AG. Ainsi, si cette décision est prise une fois pour toutes dès la toute première AG par certaines APE, d'autres le font à chaque AG parce que la configuration linguistique varie généralement en fonction des présences du jour. Aussi avons-nous remarqué que leur choix de langues est toujours ambivalent, soit le monolinguisme (*moore* ou français), soit le bilinguisme (français/*moore*).

Cette pratique est certes démocratique et pourra être qualifiée de démocratie linguistique, mais au fond elle est une dictature linguistique, dans la mesure où les minorités linguistiques qui ne comprennent ni le *moore*, ni le français, toujours adoptés comme lingua franca lors des AG des APE, sont d'office victimes d'exclusion ou de marginalisation linguistique :

« En réalité, ce manque d'équilibre débouche souvent sur des situations où le droit de parler sa propre langue n'est pas exercé par des membres des minorités

linguistiques qui se sentent souvent marginalisés par la majorité germanophone » (Lüdi (66 : 2013).

Aussi, pour transcender cette « marginalisation linguistique », les minorités linguistiques s'adonnent parfois malgré eux à un *moore* ou à un français approximatif, à l'instar de l'anglais parlé par les enquêtés de Hülmbauer et de Mondada: « *l'anglais dit lingua franca est très souvent une forme de parler hybride, bricolée à partir de l'ensemble des ressources des interlocuteurs* » (Hülmbauer, 2010, Mondada, 2012, cités par Lüdi, 61 : 2013).

On assiste souvent aussi à la revendication identitaire ou au repli sur soi traduit par l'observance du silence lors des AG, le retrait volontaire de la salle de réunion ou la non-participation aux AG:

« La non-participation à la vie de l'école est souvent attribuée aux familles dont les couples sont analphabètes, âgés... Se manifeste aussi dans certaines familles une appréhension liée au niveau de culture des parents, à la barrière de la langue » (Coly, 148: 2014).

✓ **Mise en œuvre d'une politique linguistique implicite par effet d'entraînement**

La mise en œuvre de cette politique linguistique relève généralement de l'initiative des membres du présidium des AG, qui prennent souvent les devants, en choisissant de débiter les échanges soit en *moore*, soit en français, soit dans les deux langues en même temps, donnant ainsi, implicitement, l'orientation linguistique de la réunion. Ce faisant, par effet d'entraînement, l'assistance s'exprime aussi dans ces langues. C'est ce que nous appelons le mimétisme linguistique.

✓ **Promotion du libéralisme linguistique procédural : à chacun sa langue**

La question de la langue étant extrêmement sensible, car touchant à l'identité ethnique et culturelle même, personne, ni les membres du Bureau exécutif, ni les participants, n'osent l'aborder ouvertement au cours des AG, surtout pas en prenant clairement position pour l'une ou pour l'autre langue nationale. Dans ces conditions, la liberté est laissée à chacun des participants de choisir sa langue de communication, obéissant ainsi à la philosophie des libéraux procéduraux qui nient à l'État, représenté ici par le Bureau exécutif des APE, le droit d'intervenir dans la gestion des langues :

« Le libéralisme procédural a tendance à disqualifier toute politique linguistique qui implique une intervention trop grande de l'État. Sa préférence pour une politique de laissez-faire linguistique, comme le mentionne Pierre A. Coulombe, "est dérivée du besoin de promouvoir l'autonomie" » (Sonntag, 23 : 2010).

Seulement, nous avons remarqué que ce libéralisme linguistique est un libéralisme de façade, car inopérante sur le terrain. En effet, conscients qu'ils sont généralement peu comprises, mal comprises ou pas du tout comprises par les autres, les minorités linguistiques préfèrent s'exprimer en *moore* ou en français, même si ce serait dans un *moore* ou un français approximatif, caractérisé principalement par des interférences linguistiques et des emprunts. Ici, nous avons l'impression que lors des AG chacun a le droit de s'exprimer dans la langue de son choix alors que, au fond, tout est dicté, orienté par la ou les langue(s) du présidium ou de la majorité des intervenants. D'où la pertinence de la position de Kymlicka qui réclame toujours l'intervention de l'État, représenté ici par le Bureau exécutif des APE, dans la gestion des langues comme dans bien d'autres domaines :

« Kymlicka insiste sur la primauté de la liberté individuelle, des valeurs universelles et de la propriété privée. Selon lui, le respect de ces valeurs nécessite l'intervention active de l'État pour compenser les éventuels désavantages structurels, plutôt que de se tenir à un principe de « laissez-faire » basé sur le bon vouloir des individus » (May, 134 : 2016).

✓ **Promotion de la traduction du message**

Au cours des AG des APE de la ville de Ouagadougou, on assiste à un recours systématique ou circonstanciel à la traduction des différents messages, qui peut être totale ou partielle (une synthèse du contenu du message). Cette stratégie est mise en œuvre aussi bien en la présence qu'en l'absence d'une politique linguistique explicite. Cette stratégie est positivement appréciée par bien des parents d'élèves, comme l'attestent les propos du président d'une APE :

« Nous procédons systématiquement à la traduction des interventions du *moore* vers le français et vice versa, qu'elles viennent de nous [membres du Bureau exécutif] ou des autres participants. C'est mon Secrétaire général qui, le plus souvent, le fait, volontiers. Je pense que cela permet à tout le monde d'être au même niveau d'informations et de participer aux débats. Et on sent que les gens adhèrent vraiment à cette façon d'animer nos AG. »

✓ **Promotion de l'intervention par procuration**

Ne maîtrisant pas la ou les langue(s) de communication de fait ou adoptée(s), certains participants ou membres du Bureau exécutif demandent à un voisin ou à un autre membre du Bureau exécutif de prendre la parole en son nom pour transmettre son point de vue à l'assistance ou faire un compte-rendu à celle-ci. C'est le cas de certains présidents ou secrétaires généraux qui demandent à leurs collaborateurs de faire un compte-rendu dans la langue qu'ils ne comprennent pas. Certes, cette attitude traduit le plus souvent le manque de compétences linguistiques des intéressés ou l'insécurité linguistique, mais elle pourrait aussi cacher la timidité ou la peur de la prise de parole en public. C'est le cas d'un parent d'élève gurunsi d'une école primaire qui ne nous a pas caché son insécurité linguistique en *moore* et qui dit avoir recours à cette stratégie pour participer aux débats :

« Moi, je comprends un peu le *moore*, mais je ne peux pas le parler correctement alors que nos AG se déroulent dans cette langue. Donc, quand j'ai une idée qui me tiens à cœur, je la communique en français à un voisin bienveillant et je lui demande simplement de la transmettre à l'assistance ; et le tour est joué, dans la discrétion totale. »

✓ **Promotion de l'alternance codique**

Certains parents d'élèves, quand ils interviennent lors des AG, ils ont recours à l'alternance codique *moore*/ français dans le souci de toucher la majorité de leur auditoire. Mais, pour d'autres, cette stratégie pourrait être une façon de combler leurs lacunes linguistiques. En effet, nous avons constaté que cette stratégie est l'apanage de ceux qui ont une connaissance approximative soit du *moore*, soit du français. Aussi, quand la langue de communication des AG est le français, ils interviennent dans cette langue, mais ils basculent par moments en *moore* quand ils estiment que les mots leur manquent pour exprimer une idée en français et vice versa : « Tõnd fārārāndā sēn n zemsā, rēndame ti f mii n kalem *moore*. » (Notre français étant

approximatif, nous n'avons pas le choix que d'avoir parfois recours au *moore*), nous a-t-il confié, lors des interviews, un parent d'élève, qui dit avoir abandonné l'école en classe de Cours Moyen, deuxième année.

✓ Promotion de l'équité linguistique

Nous avons aussi constaté que même dans le cadre de la mise en œuvre d'une politique linguistique, qu'elle soit implicite ou explicite, la plupart des APE tolèrent la prise de parole dans une langue autre que celle(s) retenue(s) comme langue(s) de communication. Dans ce cas, il est demandé qu'une traduction soit faite à l'assistance au cas où il y aurait une compétence en la matière. Cette tolérance linguistique permet aux minorités linguistiques de s'affirmer, d'exprimer leurs idées et d'affirmer leur identité linguistique et culturelle. C'est donc une sorte de promotion de l'équité linguistique, comme cela est consacré par les statuts du lycée français de Bucarest Anna de Noailles, qui assigne à son APE la mission « *d'assurer la diffusion de la langue et de la culture françaises tout en tenant compte des particularités locales* » (APEG, 01 : 2014).

Conclusion

La présente recherche, qui s'est penchée sur la problématique de la gestion des langues lors des Assemblées Générales (AG) des Associations des Parents d'élèves (APE) de la ville de Ouagadougou, ville plurilingue, a eu pour objectifs d'une part de déterminer les pratiques langagières des participants aux AG des APE de ladite ville et d'autre part d'identifier les stratégies mises en œuvre pour gérer leur diversité linguistique. Pour ce faire, nous avons opté pour une enquête de terrain fondée sur l'observation participante et les entretiens oraux. Aussi avons-nous pu constater à travers cette méthode d'investigation que lors des AG des APE de la ville plurilingue de Ouagadougou, les participants pratiquent soit le bilinguisme, soit le monolinguisme, avec une prédominance du premier. Par ailleurs, nous avons pu observer que, pour surmonter les barrières linguistiques inhérentes à leur diversité linguistique, les parents d'élèves mettent en place toute une panoplie de stratégies. Il s'agit notamment de la mise en œuvre d'une part d'une politique linguistique explicite et implicite et d'autre part de la promotion du libéralisme linguistique procédural, de la traduction du message, de l'alternance codique, de l'intervention par procuration et de l'équité linguistique. Ces différentes mesures ont le mérite de prévenir les éventuelles tensions linguistiques, et par ricochet sociales, et de garantir l'intercompréhension au cours des échanges entre participants aux AG, et ce, dans la plus grande sérénité.

Références bibliographiques

Assemblée Nationale/Burkina Faso, (1997[1991]), *Constitution du Burkina Faso*, Adoptée par le Référendum du 02 Juin 1991, Révisée par la Loi n° 002/97/ADP du 27 janvier 1997, Ouagadougou, SGG-CM.

Association des Parents d'Elèves/Gestion, (2014), *Statuts*, APEG du lycée français de Bucarest Anna de Noailles, [en ligne] Disponible sur : https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&ved=2ahUKEwjctZ6K3_qDAxU5a0EAHe65CdMQFnoECA4QAQ&url=https%3A%2F%2Flyceefrancais.ro%2Fpdf%2Fparents%2Fapeg%2Fstatuts_APEG.pdf&usg=AOvVaw3gN_XFoQVxNoO-N8E-AsV-&opi=89978449, consulté le 26 janvier 2024.

BERTAUX, Daniel, (1980), « L'approche biographique : sa validité méthodologique, ses potentialités », *in*, Cahiers Internationaux de Sociologie, vol LXIX, pp. 197-225.

CALVET, Louis-Jean, (2017 [1993]), *La Sociolinguistique*, Que sais-je ?, 9^e édition, Paris, Presses Universitaires de France/Humensis.

COLY, Auguste, (2014), *Les associations de parents d'élèves à travers l'histoire de l'éducation au Sénégal : pour une nouvelle définition de la politique éducative : Le cas de la Casamance*, Thèse de Doctorat, Sciences de l'Education, Tome I, Français, Limoges, Université de Limoges.

HAMBYE, Philippe, (2019), « La minorisation linguistique, entre discrimination et domination symbolique. Différences et enjeux de deux lectures des inégalités », *in*, Minorités linguistiques et société / Linguistic Minorities and Society, (12), pp. 15-30, [En ligne] Disponible sur : <https://doi.org/10.7202/1066519ar>, consulté le 06 janvier 2024.

Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD)/Burkina Faso, (2022), 5^e Recensement Général de la Population et de l'Habitation du Burkina Faso, Synthèse des résultats définitifs, Ouagadougou, Vizualix SARL.

KEDREBEOGO, Gérard, (2003), « Langues officielles d'Afrique francophone : langues de développement ou « langues d'enveloppement » ? », *in*, Science et technique, Lettres, Sciences sociales et humaines, Vol. 24 (n°1), [En ligne] Disponible sur : https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&ved=2ahUKEwjExofx0_qDAxWUVEEAHdYeAD4QFnoECCUQAQ&url=https%3A%2F%2Frevuesciences-techniquesburkina.org%2Findex.php%2Flettres_sciences_sociales_et_hum%2Farticle%2Fdownload%2F837%2F718&usg=AOvVaw0BhfnMXRYEXvAfuwmMNH5&opi=89978449, pp. 47-66, consulté le 16 janvier 2024

KEDREBEOGO, Gérard, YAGO, Zacharia et HIEN, Thérèse, (1988), *Burkina Faso : carte linguistique*, Ouagadougou, CNRST.

KI-ZERBO, Joseph, (1990), *Eduquer ou périr*, UNICEF-UNESCO, Paris, Editions L'Harmatan.

KYMLICKA, Will, (2001), *Politics in the Vernacular: Nationalism, Multiculturalism and Citizenship*, Oxford, Oxford University Press.

LEBLANC, Matthieu, (2010), « Le français, langue minoritaire, en milieu de travail : des représentations linguistiques à l'insécurité linguistique », *in*, Nouvelles perspectives en sciences sociales, 6(1), [En ligne] Disponible sur : <https://doi.org/10.7202/1000482ar>, pp. 17-63, Consulté le 20 novembre 2023.

LÜDI, Georges, (2013), « Mesures de gestion des langues et leur impact auprès d'entreprises opérant dans un contexte de diversité linguistique », *in*, Synergies Italie n° 9, [en ligne] Disponible sur : <https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&ved=2ahUKEwi72Iyg2PqDAxVgXUEAHXzdA7AQFnoECBsQAQ&url=https%3A%2F%2Fgerflint.fr%2FBase%2FItalie9%2Fliudi.pdf&usg=AOvVaw0XHepJuhXUxMvMd4M7ZmQy&opi=89978449>, pp. 59-74, consulté le 05 janvier 2024.

MAY, Paul, (2016), « Chapitre 3 / Le "libéralisme culturel" de Will Kymlicka », *in*, Presses de Sciences Po, [En ligne] Disponible sur : <https://www.cairn.info/philosophies-du-multiculturalisme--9782724619157-page-133.htm>, pp.133-168, consulté le 08 janvier 2024.

MONE, Eliassa, (2011), *L'avenir des langues minoritaires en milieu urbain : cas du bisa dans la ville de Ouagadougou*, Mémoire de maîtrise, Département de linguistique, UFR/LAC, Ouagadougou, Université de Ouagadougou.

SONNTAG, Selma K., (2010), « La diversité linguistique et la mondialisation : les limites des théories libérales », in, *Politique et Sociétés*, 29(1), [En ligne] Disponible sur : <https://doi.org/10.7202/039954ar>, pp.15-43, Consulté le 26 janvier 2024

Union Nationale des Associations des Parents d'Elèves du Post Primaire, du Secondaire et du Supérieur du Burkina (UNAPES-B), (2020), *Statuts des APE*, Ouagadougou, Burkina Faso, Associations des Parents d'Elèves des Etablissements Publics et Privés d'Enseignements Post Primaire, Secondaire et Supérieur du Burkina Faso (APE), 08 BP 11309 Ouagadougou 08 Tel (226)70726200 / 66726200/78200484, Email : hectorito39@hotmail.com.

Biographie de l'auteur :

Dr KAFANDO Wendnonga Gilbert est Enseignant-chercheur au Département des Sciences du Langage de l'Université Joseph KI-ZERBO/Burkina Faso. Titulaire d'un Doctorat unique en Sociolinguistique et Didactique des langues et Maître-Assistant des Universités du Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES), il s'est spécialisé en Sociolinguistique et Ethnolinguistique.